



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

RMI

Question au Gouvernement n° 2123

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Virapoulle.

M. Jean-Paul Virapoulle. Je viens vous demander, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre du travail, de faire oeuvre d'équité et de solidarité.

Aujourd'hui, nous constatons que le RMI, qui est une bonne mesure que j'ai votée - il ne s'agit absolument pas ici de faire son procès - fait apparaître une opposition entre solidarité et activité. Tous ceux qui connaissent le système savent qu'un RMIste, qui a le courage d'aller travailler, de se faire déclarer, dans le cadre par exemple d'un emploi saisonnier, se voit supprimer son RMI et est obligé de vivre sans ressources pendant deux ou trois mois parce qu'il a perçu un certain revenu. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) Cette opposition entre la dignité du travail et la solidarité est inacceptable. D'ailleurs, en dehors des CES, il existe aujourd'hui très peu de modes d'insertion pour les RMIstes.

À partir de ce constat, notre responsabilité, monsieur le Premier ministre, est de mettre en oeuvre une réforme qui transforme le revenu minimum d'insertion, - avec une insertion qui n'a pas fonctionné, - en un revenu minimum d'activité ou la solidarité ne serait plus un obstacle mais au contraire un vecteur de l'activité.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Nous pourrions alors, avec le génie qui est le nôtre, et grâce aux conseils généraux qui accepteraient de participer à cette grande politique ou aux associations - je pense notamment à l'aide aux personnes âgées - insérer dans le monde du travail tous ces hommes et ces femmes qui en sont coupés. Dans le domaine de l'activité privée, nous pourrions également simplifier le mécanisme d'intéressement, trop compliqué - cela relève de Polytechnique ! - et surtout changer le système de l'intéressement trimestriel.

Monsieur le ministre du travail, êtes-vous prêt à changer le RMI en un RMA, revenu minimum d'activité (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République) et à favoriser dans ces deux directions tous ceux qui sont touchés aujourd'hui par l'exclusion ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Virapoulle, il est vrai que vous avez été un pionnier dans ce domaine, puisque dans votre propre département vous avez travaillé pour engager une réforme aujourd'hui essentielle. Il est temps, en effet, de quitter les revenus d'assistance pour aller vers de véritables contrats.

M. Henri Emmanuelli. Vers l'emploi !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. À cet égard, un des objets principaux de la loi de cohésion sociale que nous avons préparée avec Xavier Emmanuelli sera de créer un contrat d'initiative locale qui transformera une prestation d'assistance en un véritable contrat d'activité. Ce dernier concernera d'abord les associations, les collectivités mais aussi, nous l'espérons, à titre expérimental, certains services aux personnes. Dans quelques semaines, nous proposerons au Parlement un projet qui empruntera beaucoup à l'action que vous avez engagée, monsieur Virapoulle.

A la demande du Premier ministre, nous examinons actuellement avec Anne-marie Couderc comment créer, dans le cadre de la déconcentration, des comités de pilotage départementaux...

M. Henri Emmanuelli. Il y en a déjà !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... visant à mieux orienter les chômeurs de longue durée ou les RMIstes.

Nous débattons de tout cela dans quelques semaines. Monsieur Virapoulle. Le revenu minimum d'activité est maintenant en vue ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Virapoulle.

M. Jean-Paul Virapoulle. Je viens vous demander, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre du travail, de faire œuvre d'équité et de solidarité.

Aujourd'hui, nous constatons que le RMI, qui est une bonne mesure que j'ai votée - il ne s'agit absolument pas ici de faire son procès - fait apparaître une opposition entre solidarité et activité. Tous ceux qui connaissent le système savent qu'un RMIste, qui a le courage d'aller travailler, de se faire déclarer, dans le cadre par exemple d'un emploi saisonnier, se voit supprimer son RMI est obligé de vivre sans ressources pendant deux ou trois mois parce qu'il a perçu un certain revenu. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) Cette opposition entre la dignité du travail et la solidarité est inacceptable. D'ailleurs, en dehors des CES, il existe aujourd'hui très peu de modes d'insertion pour les RMIstes.

À partir de ce constat, notre responsabilité, monsieur le Premier ministre, est de mettre en œuvre une réforme qui transforme le revenu minimum d'insertion, - avec une insertion qui n'a pas fonctionné, - en un revenu minimum d'activité ou la solidarité ne serait plus un obstacle mais au contraire un vecteur de l'activité.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Nous pourrions alors, avec le génie qui est le nôtre, et grâce aux conseils généraux qui accepteraient de participer à cette grande politique ou aux associations - je pense notamment à l'aide aux personnes âgées - insérer dans le monde du travail tous ces hommes et ces femmes qui en sont coupés. Dans le domaine de l'activité privée, nous pourrions également simplifier le mécanisme d'intéressement, trop compliqué - cela relève de Polytechnique ! - et surtout changer le système de l'intéressement trimestriel.

Monsieur le ministre du travail, êtes-vous prêt à changer le RMI en un RMA, revenu minimum d'activité (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République) et à favoriser dans ces deux directions tous ceux qui sont touchés aujourd'hui par l'exclusion ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Virapoulle, il est vrai que vous avez été un pionnier dans ce domaine, puisque dans votre propre département vous avez œuvré pour engager une réforme aujourd'hui essentielle. Il est temps, en effet, de quitter les revenus d'assistance pour aller vers de véritables contrats.

M. Henri Emmanuelli. Vers l'emploi !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. À cet égard, un des objets principaux de la loi de cohésion sociale que nous avons préparée avec Xavier Emmanuelli sera de créer un contrat d'initiative locale qui transformera une prestation d'assistance en un véritable contrat d'activité. Ce dernier concernera d'abord les associations, les collectivités mais aussi, nous l'espérons, à titre expérimental, certains services aux personnes. Dans quelques semaines, nous proposerons au Parlement un projet qui empruntera beaucoup à l'action que vous avez engagée, monsieur Virapoulle.

À la demande du Premier ministre, nous examinons actuellement avec Anne-marie Couderc comment créer, dans le cadre de la déconcentration, des comités de pilotage départementaux...

M. Henri Emmanuelli. Il y en a déjà !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... visant a mieux orienter les chomeurs de longue duree ou les RMistes.

Nous debattons de tout cela dans quelques semaines. Monsieur Virapoulle. Le revenu minimum d'activite est maintenant en vue ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Virapoullé Jean-Paul](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2123

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 1997, page 134

Réponse publiée le : 16 janvier 1997, page 134

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 janvier 1997